



## Le besoin de citoyens et de responsables politiques et économiques mieux formés

Responsable de plus de 7 millions de décès prématurés par an dans le monde (chiffres OMS), la pollution de l'air est avec le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité une des trois grandes menaces environnementales identifiées par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), en particulier pour la santé humaine. La réduction de la pollution de l'air nécessite de transformer l'ensemble des aspects de nos sociétés et de nos vies : transport, chauffage, industries, activités agricoles... Chacun doit donc pouvoir être formé aux bases scientifiques de la qualité de l'air afin de pouvoir comprendre l'état des lieux de la pollution de l'air, décrypter les informations, se faire une opinion et agir à l'échelle collective comme individuelle.

C'est dans ce contexte qu'Airparif, association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France, a développé la Fresque de la qualité de l'air. Elle se base sur l'expertise de près de 80 techniciens et ingénieurs de l'association, ses 40 ans d'expérience sur le sujet ainsi que sur l'état des lieux des connaissances en matière de pollution de l'air en France.

La Fresque de la qualité de l'air est aussi bien conçue pour les novices que les connaisseurs : les premiers vont découvrir le sujet et déconstruire leurs préjugés, tandis que les seconds vont approfondir et structurer leurs connaissances. La Fresque peut être organisée dans une entreprise, association, collectivité ou établissement scolaire, à l'occasion d'une formation, d'une activité de groupe, de l'élaboration d'un plan de transition écologique. Elle peut être utilisée partout en France et elle peut être organisée sur demande, par sollicitation d'Airparif.

La Fresque de la qualité de l'air est inspirée du concept de la [Fresque du climat](#), en l'adaptant aux enjeux de la qualité de l'air.

**Une Fresque de la qualité de l'air réservée exclusivement aux journalistes est organisée ce mardi après-midi à 16h au siège d'Airparif, 7 rue Crillon 75004 Paris. Pour y participer, merci de vous y inscrire [via ce formulaire](#). N'hésitez pas à faire suivre l'invitation à vos collègues.**

**Un premier atelier public de la Fresque de la qualité de l'air se tiendra le vendredi 14 octobre à 14h au siège d'Airparif, 7 rue Crillon 75004 Paris. Il rassemblera des agents de collectivités d'Île-de-France désireux de monter en compétence sur les enjeux de la qualité de l'air. Si vous souhaitez y assister, contactez Airparif via les coordonnées ci-dessous.**

Contact presse

Communication Airparif - [communication@airparif.fr](mailto:communication@airparif.fr) - 07 87 12 48 17